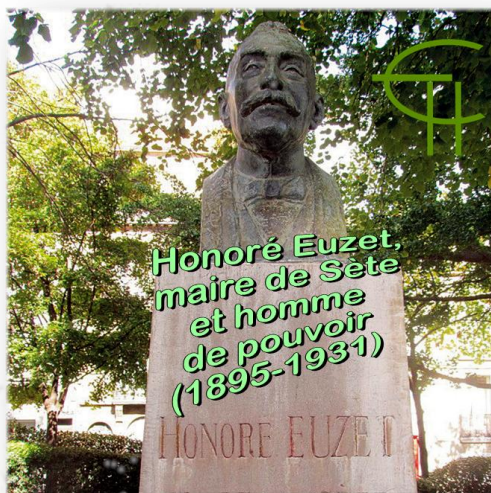


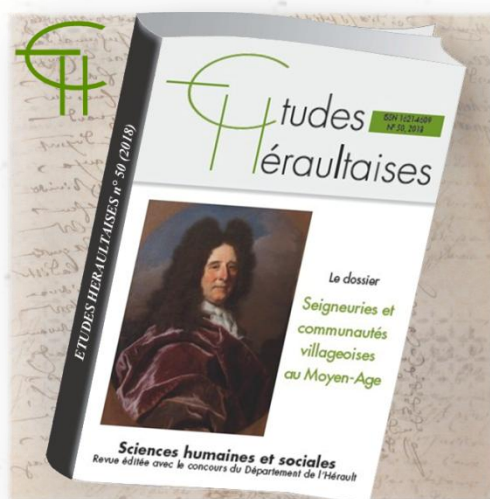
Article : Honoré Euzet, maire de Sète et homme de pouvoir
(1895-1931)



Auteur (s) :Jean-Claude Euzet

Nombre de pages : 13

Année de parution : 2018



Honoré Euzet, maire de Sète et homme de pouvoir (1895-1931)

Jean-Claude Euzet*

Résumé :

Maire de Sète à sept reprises entre 1895 et 1931, Honoré Euzet a eu une carrière politique exceptionnelle. L'article rappelle son action et tente de cerner ses motivations. Une conclusion plus large englobe la durée totale de sa carrière politique, de 1868 à 1931.

Mots-clés :

Honoré Euzet ; politique municipale ; IIIe République ; Sète

Abstract:

Seven times Mayor of Sète, between 1895 and 1931, Honoré Euzet had a remarkable political career. This article recounts his exploits and tries to explain his motivations. A broader conclusion includes all his political career, from 1868 to 1931.

Key words:

Honoré Euzet ; municipal politics ; IIIe République ; Sète

Resumit :

Cònsol màger de Seta, sèt còps entre 1895 e 1931, Onorat Euzet aguèt una carrièra politica excepcionala. L'article recòrda la sieuna accion e ensaja de destriar sas motivacions. Una conclusion mai larga engloba la durada totala de la sieuna carrièra politica de 1868 fins a 1931.

Noms-claus :

Onorat Euzet ; politica municipala ; IIIa Republica ; Seta



Photo 1. Buste d'Honoré Euzet, au jardin du Château d'Eau (photo J.C.E., le 26 septembre 2017)

Nous avons vu dans un article précédent¹ combien fut longue et difficile la marche vers le pouvoir d'Honoré Euzet, devenu maire de la ville pour la première fois, le 14 septembre 1895. L'objet de ce nouvel article est, à la fois, d'en savoir plus sur sa personnalité et de déterminer qu'elle est l'empreinte qu'il a laissée sur la ville de Sète, au travers de son action depuis la période de son premier mandat jusqu'au jour de son décès, quand il est mort en fonction, le 19 février 1931. Sa carrière comme maire se partage en deux phases bien distinctes, séparées par la première guerre mondiale. Dans l'avant-guerre, surtout de 1895 à 1900, il peut mettre en pratique ses idées, apurer le déficit budgétaire et lancer de grands travaux mais tout s'arrête brutalement en 1902 sur la question de la Bourse du travail. Jean Joseph Molle lui succède jusqu'en 1908, année où il reprend la mairie, grâce à une alliance de fait avec une frange des conservateurs qui se présentent comme républicains. Cette tactique va entraîner des contestations, parfois violentes, y compris au sein du conseil municipal, bloquant toute nouvelle possibilité d'innovation. Finalement, il préférera ne pas se représenter en 1912 et laisser la place à une équipe socialiste avec, à sa tête, Maurice Laurens, le nouveau maire. Le paysage politique se présente très différemment après la guerre. En 1919, l'Union sacrée a fait son œuvre, mais si le rassemblement républicain est plus facile, la situation économique et sociale est trop complexe pour lancer de

*Historien et généalogiste, créateur et gestionnaire du site internet : <http://euzet.genealogie.free.fr>



grands investissements. Il s'agit, alors, de gérer au plus près les ressources de la cité.

Pour autant, que ce soit en 1895, en 1908 ou en 1919, dès qu'il est élu, son attitude est strictement identique : il veut d'abord résorber le déficit laissé par les prédécesseurs. Sa priorité va donc tout de suite au recours à l'emprunt et/ou à l'augmentation des impôts. C'est seulement ensuite qu'il avance de nouveaux projets. Il se pose en financier, en administrateur lucide et, en même temps, il donne un cap, une orientation pour améliorer la ville. Enfin, il situe son action et celle de son conseil municipal dans un cadre républicain incontournable. Cette manière de faire a toujours eu l'approbation des préfets de l'Hérault.

Ainsi, en décembre 1895, il déclare que la ville de Sète sollicite l'autorisation d'emprunter une somme de 640.200 francs, remboursable en 25 ans, destinée à combler le déficit budgétaire (mais aussi à acquitter une subvention promise, en vue de l'établissement d'une station zoologique à Sète), plus, en même temps, une imposition extraordinaire pendant ces 25 ans pour rembourser l'emprunt. Il précise, notamment, que les déficits se sont accumulés depuis 1890, qu'il est donc urgent d'assurer le paiement des dettes arriérées et que le recours à l'emprunt est nécessaire. Finalement, en juillet 1897, c'est une somme de 735.000 francs qui fait l'objet d'un emprunt, remboursable en 30 ans, incluant ce qui est prévu pour le nouveau théâtre ou pour des améliorations de la cité comme la réfection du pavage des rues². Il agira de même les fois suivantes, par exemple en février 1910 avec un emprunt destiné à payer les déficits communaux de 1907-1908, afin de pouvoir réaliser un nouveau programme de grands travaux³. Même situation en décembre 1919⁴.

La période la plus créatrice, de 1895 à 1900

En fait, sa période la plus créatrice va de 1895 à 1900, c'est-à-dire quand il dispose d'une majorité qui approuve totalement ce qu'il propose, ce qui n'est déjà plus le cas à partir de 1901, alors qu'une opposition interne dans le conseil municipal se fait de plus en plus vive et pousse à la démission collective qui a finalement lieu en janvier 1902.

En 1896, il y a dans toutes les communes de France des élections pour le renouvellement intégral des conseillers municipaux. En mai, sa liste est élue, confirmant ainsi la majorité obtenue dans l'élection de septembre 1895. Il obtient lui-même 3727 voix (1632 en septembre 1895) et est élu maire avec 26 voix sur 30 (28 voix en 1895), son premier adjoint Bruniquel et son second adjoint Cayrol sont élus chacun avec 24 voix⁵. En mai 1900, sa liste est encore élue et il obtient 3389 voix, lui-même est réélu maire, Bruniquel et Cayrol étant réélus adjoints, chacun avec 28 voix⁶.

Dans son discours d'investiture de 1896, il déroule son programme : un nouvel abattoir, un marché à bestiaux, un théâtre (dont les plans et devis ont déjà été dressés), une bourse du travail, la transformation de l'entrepôt réel des douanes, une étude qui sera lancée pour le projet d'adduction des eaux de l'Hérault (même si cette question lui paraît difficile). Devant son conseil socialiste, il insiste aussi sur le rôle politique d'un conseil municipal : il s'agit de sauvegarder les droits des travailleurs, montrer le sens

pratique des idées socialistes, favoriser le développement des syndicats, etc. En plus des améliorations plus classiques (le pavage des rues, l'amélioration des trottoirs, la réfection des égouts, etc.), d'autres grands dossiers sont aussi en cours, comme celui des tramways électriques, mais il faut attendre l'année 1901 pour en voir l'installation définitive. L'inauguration de la première ligne a lieu le 25 janvier : « l'inauguration de la ligne principale de la gare au môle a été faite hier au milieu d'un grand concours de population. Le va et vient continu des cars électriques, chargés de monde, donnait à notre cité l'aspect des grandes villes. Les tramways ont dû faire de belles recettes et tout le monde paraissait heureux de cette innovation qui rendra certainement de grands services ». Toutes les lignes sont en activité quelques jours plus tard : « les tramways électriques ont obtenu un grand succès auprès de la population »⁷. Cette innovation est, certainement, dans la ville, la marque la plus visible de son activité pendant ces deux mandats. **(Photo 2)**

Cependant, c'est encore sur la construction du théâtre qu'il fait porter le plus d'efforts mais les travaux avancent lentement, comme on le voit en décembre 1901 : « La construction de notre nouveau théâtre se poursuit avec une sage lenteur. Si l'extérieur paraît très avancé et si la partie architecturale de la façade est presque terminée et attire les regards, l'intérieur sera plusieurs mois encore occupé par les ouvriers. La salle du foyer est à peine ébauchée. La salle de spectacle et la scène commencent à prendre tournure »⁸. Compte tenu des événements qui vont suivre, début 1902, il est clair que ce point fait sur les travaux représente pratiquement l'état du monument au moment du changement de municipalité, en 1902. A la même époque, le maire déploie son activité pour favoriser de nouveaux chantiers. C'est l'installation de l'usine sidérurgique du Creusot, en 1900. En effet, la société Schneider veut mettre en place un premier haut-fourneau, sur 300 hectares de surface mis à sa disposition et elle projette même d'y aménager un chantier de constructions navales. Ces terrains remblayés, situés dans l'étang des Eaux blanches, étaient initialement destinés à la construction d'un abattoir. Un dégrèvement d'une somme de 300.000 francs de droit d'octroi est également accordé⁹.

En même temps, à la demande d'Euzet, des membres d'une commission du Conseil général se déplacent à Sète pour étudier la création d'un sanatorium maritime. En effet, c'est en décembre 1900 qu'il a obtenu la cession du Lazaret et d'un lot comprenant plus de quatre hectares de terrain, en vue de cette destination. Le concours de l'Etat a déjà été demandé. La commission approuve l'initiative, à l'unanimité¹⁰. Il faut dire qu'il est bien placé pour présenter son projet car il est conseiller général depuis 1898. Il a été largement élu face à ses adversaires, Paul et Auloy qui ont porté leurs critiques sur le budget et les dépenses en augmentation, alors que la population a diminué, et aussi parce qu'ils sont, en tant que socialistes, contre les cumuls. Ces arguments n'ont pas porté¹¹. Au Conseil général, Euzet émet plusieurs vœux, notamment sur la protection du travail : la journée de huit heures, l'interdiction du travail de nuit, le repos obligatoire d'un jour par semaine¹².

Le réseau de ses connaissances lui a certainement permis d'obtenir plus de facilités pour sa ville qui voit se multiplier





Photo 2. Les tramways électriques de Sète (1901-1934) (coll. privée)

les réalisations, comme la Station zoologique pour laquelle il arrive à faire débloquer un crédit de 75.000 francs en 1896¹³ ou encore la création d'une des premières « Ecoles pratiques de Commerce et d'industrie », en 1899 (suite à une loi du 26 janvier 1892), grâce à ses excellents contacts avec son ami Alexandre Millerand (qui est au gouvernement en 1899). C'est ce qui ressort du bilan de l'action du Conseil municipal, en avril 1900, que fait le *Comité central socialiste des groupes politiques et corporatifs*

qui soutient Euzet : « Nous avons eu la bonne fortune, avec l'aide de notre ami Millerand, auquel nous sommes heureux d'adresser nos remerciements fraternels, de créer une Ecole professionnelle de commerce et de l'industrie, appelée à rendre aux enfants du peuple d'inappréciables services. Cette école coûtera 100.000 francs, mais nous ne le regrettons pas, puisqu'elle doit contribuer à former d'excellents ouvriers et à faciliter aux humbles l'entrée des grandes écoles de l'Etat. »¹⁴. (Photo 3)



Photo 3. L'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie (à son emplacement initial) (coll. privée)

Cependant, tout ce bel élan va se briser sur la question de la Bourse du travail. La pose de la première pierre avait eu lieu à la veille de l'élection municipale de mai 1900. Mais, en novembre 1901, le bâtiment construit et terminé depuis plusieurs mois est toujours fermé. Une délégation de syndicats vient lui en réclamer l'ouverture mais Euzet répond qu'il a élaboré un règlement qui sera soumis au Conseil municipal. Quelques jours plus tard, le 15 novembre, il demande la nomination d'une commission municipale pour examiner son projet. Cette proposition est vivement combattue par Audoye et Valat, conseillers municipaux qui constituent depuis le début 1901 une opposition farouche au sein du conseil. Des débats houleux avaient déjà eu lieu en février à propos de l'octroi. En mars, Euzet leur avait refusé une salle pour qu'ils puissent expliquer leur point de vue (critique) sur le budget et la politique menée par l'administration municipale. Mais c'est surtout la non remise de la Bourse du travail aux syndicats qui envenimait les relations. Ces derniers voulaient leur autonomie complète ; Euzet souhaitait, par son règlement intérieur, pouvoir garder la main sur elle. Les syndicats envoient au maire une lettre ouverte qui est une véritable mise en demeure, exigeant que la Bourse leur soit livrée au plus tard le 5 janvier 1902. La majorité du Conseil municipal refusant de céder à la pression, il est finalement envisagé la démission collective de tous les conseillers et de précipiter de nouvelles élections. En ville, la situation devient anarchique, de nombreux manifestants parcourent les rues en chantant « C'est la Bourse qu'il nous faut !, la Carmagnole, le Ça ira ! et l'Internationale. » Le conseil essaie encore de redresser la situation en faisant afficher sur les murs de la ville un long texte donnant le point de vue des élus majoritaires, tentant de démontrer que l'autonomie de la Bourse n'est pas menacée (en particulier pour l'élection du secrétaire) mais, finalement, le 11 janvier 1902, Euzet remet ses pouvoirs à une délégation spéciale nommée par décret¹⁵. Des élections ont lieu. Les résultats d'un premier tour sont donnés le 28 janvier. Seul Antoine Cayrol est élu. Jean Joseph L'heureux Molle, nouveau leader de l'opposition à la liste Euzet, arrive en seconde position, alors qu'Honoré Euzet n'est que 23^{ème}¹⁶. Un second tour est nécessaire et c'est la liste Molle dite de « Concentration socialiste » qui l'emporte avec une importante majorité. Molle succède à Euzet à la mairie et s'empresse de remettre les clés de la Bourse du travail aux syndicats¹⁷. **(Photo 4) et (Photo 5)**

Ce résultat est donc catastrophique pour Euzet qui s'est entêté et a entraîné le conseil municipal dans sa chute. Plusieurs raisons expliquent ce résultat électoral. En premier lieu, la position des conservateurs qui, soit se sont abstenus, soit ont voté contre lui, à cause de ses positions antireligieuses. Il avait supprimé la subvention aux classes gratuites des Dames de Saint-Maur, il avait donné un avis défavorable contre les Dominicaines établies à Sète, il avait interdit la procession de la Fête-Dieu dans les cours de l'hospice Saint-Charles, etc.¹⁸ D'un autre côté, le Parti Ouvrier Français estimait qu'il était un renégat. Des deux côtés, il s'est donc aliéné des sympathies, même si c'est moins net du côté des conservateurs. Enfin, il faut en revenir au caractère propre d'Euzet et se souvenir qu'après son élection de 1896, les nouveaux conseillers municipaux



Photo 4. La façade de la Bourse du Travail, 16, rue Jean Jaurès (photo J.C.E. le 26 septembre 2017)

avaient été reçus par le groupe collectiviste (Parti Ouvrier Français) pour leur souhaiter la bienvenue par Vallat et Audoye qui, plus tard, constitueraient la minorité d'opposition dans son conseil. Peut-être faut-il penser que cette « tutelle » pesait lourd sur les épaules du nouveau maire qui a préféré démissionner que céder devant la pression de ces deux hommes et de l'idéologie qu'ils représentaient¹⁹. En 1904, pour les nouvelles élections municipales, la liste Euzet est encore défaite, avec un millier de voix de moins que la liste Molle qui passe sans difficulté. Les arguments contre Euzet ont été, surtout, le coût du théâtre et les promesses non tenues (l'abattoir et l'adduction des eaux de l'Hérault). Après cet échec, on pouvait penser que la carrière d'Euzet était complètement terminée (d'autant qu'il ne s'est pas représenté au Conseil général, en 1904).



Photo 5. La plaque d'inauguration de la Bourse du Travail, 16, rue Jean Jaurès (photo J.C.E. le 26 septembre 2017)



Le retour surprenant de 1908

Pourtant, l'année 1908 voit son retour surprenant au pouvoir comme maire de la commune. Comment-a-t-il pu se rétablir après la crise de 1902 qui l'a mis en porte à faux avec le monde ouvrier ? Pourtant, il n'hésite pas à présenter en mai une liste dite d'Union républicaine, face à celle de Molle, le maire sortant, et à une liste d'obédience radicale et socialiste. Le premier tour n'est pas décisif et il y a ballottage. Après ce premier tour, les critiques se multiplient contre Euzet parce que, disent ses opposants, il a inclus dans sa liste des membres de l'Action libérale (les conservateurs). On lui reproche aussi sa gestion ruineuse et d'avoir été parjure à ses promesses, par rapport aux impôts, aux emprunts et au théâtre. La tension est si vive que des troubles graves arrivent à bloquer les résultats du second tour : « Pendant qu'on procédait à l'addition des totaux au dépouillement des six bureaux de vote, des électeurs qui se trouvaient dans la salle des mariages de la mairie, voyant le succès de la liste Euzet, se sont précipités sur les feuilles d'émargement qu'ils ont déchirées ; ils ont ensuite jeté par les fenêtres les tables, l'urne et le buste de Marianne »²⁰.

Une information judiciaire est ouverte et, finalement, les élections sont annulées. C'est en juin que l'on recommence avec deux listes en présence, celle de Molle et celle d'Euzet, laquelle se retrouve appuyée par l'Action libérale. Il l'emporte définitivement. Le 20 juin, l'installation de la nouvelle municipalité se fait dans le tumulte mais des mesures d'ordre considérables ont été prises, police, soldats et gendarmes, ce qui n'empêche pas les coups et les injures. *Le Petit Méridional* écrit que « c'est sous la protection des baïonnettes que la nouvelle municipalité a été installée »²¹. Quant à l'élection du maire (Euzet) et des deux adjoints (Mauche et Garoute), chacun obtient le plein des voix (29 suffrages et un bulletin blanc). A la sortie, de nouvelles bousculades ont lieu puis les rues reprennent peu à peu leur aspect normal.

Comment donc expliquer le retour d'Euzet aux manettes quand on voit de telles oppositions, une telle violence ? Plusieurs explications qui se complètent peuvent répondre en partie à cette interrogation. D'abord, Euzet, tout en restant républicain (ce que personne ne lui conteste) s'est rendu compte qu'il n'obtiendrait rien du côté des socialistes comme du côté des radicaux. Il a noté qu'en 1904, c'est un conservateur, Marius François, qui a remporté l'élection au Conseil général, pour le canton de Sète, et il a compris depuis longtemps que l'on peut remporter l'élection municipale en montrant aux habitants, et donc en particulier aux conservateurs, qu'il est plutôt le modéré de la gauche locale, comparé aux excès partisans de certains. C'est le message qu'il fait passer dans son discours d'investiture quand il dit « qu'il fera tout pour amener l'apaisement ». Il ne faut pas oublier, ensuite, que pendant le mandat de Molle, l'économie de la ville a beaucoup souffert à cause (notamment) de syndicats jusqu'au-boutistes qui ont fait fuir de grandes entreprises. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'usine métallurgique Schneider a arrêté définitivement sa production en 1904, suite aux grèves des ouvriers et à la mise à l'index de la société par les dockers du port de Sète qui ont ainsi empêché l'expédition de ses

fontes. Le haut-fourneau devenu inutilisable a dû être démoli, le second qui devait être construit ne l'a jamais été et environ 350 ouvriers ont perdu leur travail. Il est évident que de telles situations ont laissé des traces dans la mémoire des électeurs, même si cet arrêt s'explique aussi par de nombreux problèmes techniques, d'organisation et de marché²². Dernier élément, le caractère même d'Euzet ou, plus exactement, l'image qu'il en donnait : Molle, par exemple, le traite dédaigneusement de « Seigneur châtelain », pour évoquer le fait qu'il est le propriétaire de la belle « Villa Joyeuse ». Ou, encore, le *Midi Socialiste* qui ajoute l'épithète « Lucullus » aux mentions de « maire opportuno-social », tout cela pour contrebalancer sa réputation de « grand administrateur ». Voilà donc un négociant (il est courtier en grains), un bourgeois qui sait bien vivre. Ses défauts pour certains, sont aussi des qualités pour d'autres qui voient en lui un fils de Sète qui a réussi, que l'on connaît bien et que l'on est prêt à suivre, quels que soient les méandres politiques de sa pensée.

Alors, avec cette nouvelle équipe, comment s'est déroulé son mandat, de 1908 à 1912 ? Il s'est d'abord heurté au problème budgétaire, avec une forte dette à éponger et donc, à nouveau des questionnements liés à l'emprunt et à l'impôt. Mais d'autres questions économiques, en particulier le lock-out des compagnies de navigation, font l'actualité, dès 1908. Des ouvriers se retrouvent au chômage et on demande que le conseil municipal vote une subvention en leur faveur. Le conseil refuse. Les dockers blâment la municipalité en soulignant qu'avec Molle des crédits étaient toujours votés « pour ceux qui souffraient. » D'ailleurs Euzet ne manque pas d'interpeller son prédécesseur qui est le premier à le critiquer : « Votre tactique consiste à ne jamais laisser le calme se rétablir sur nos chantiers, à y entretenir le mécontentement, en provoquant toujours de nouvelles exigences et des grèves systématiques. De ne point accorder un seul instant de tranquillité aux patrons, de maintenir parmi les ouvriers des chantiers le désir de lutter contre le patronat, de les entraîner pour la révolution. Vous avez créé ici une sorte d'oligarchie ouvrière, et vous exigez qu'elle écarte des chantiers de braves pères de famille qui, dans leur clairvoyance, se sont séparés de vous. En un mot, vous tendez à transformer ici le prolétariat en classe prépondérante prête à exercer une tyrannie plus dure et plus vexatoire que celle de n'importe quelle féodalité ou autocratie asiatique. Et c'est ainsi que le lock-out est votre œuvre, puisqu'il n'est qu'une protestation et une révolte légitime des hommes libres contre vos dangereuses manœuvres »²³. Cette phrase résume à elle-seule le parcours politique d'Honoré Euzet qui en vient à défendre le patronat parce qu'il pense que les ouvriers ont été trompés par des idéologues comme Molle qui, pour lui, ne sont préoccupés que par leur promotion personnelle. En fait, quand il parle de « révolte légitime des hommes libres », ces quelques mots représentent ce qui fait le moteur de sa propre action politique, depuis le début sous l'Empire. Sans chercher bien loin, on comprend mieux pourquoi le conseil municipal n'accorde pas non plus la subvention demandée par la Bourse du travail. Cependant, au-delà de ces polémiques et de ce climat social difficile, ce mandat





municipal s'est-il traduit par des réalisations concrètes ? En février 1910, on pouvait le croire car l'emprunt voté a été accepté, ce qui allait permettre d'éponger les déficits des exercices 1907-1908. Le maire estime alors que la municipalité va désormais pouvoir réaliser un programme. Il annonce la réorganisation de l'École supérieure où vont être créés des cours de comptabilité, de dactylographie, de mode, de cuisine « et autres connaissances utiles et susceptibles de donner aux jeunes filles des moyens d'existence autres que ceux que procure l'enseignement, aujourd'hui encombré. » Il propose aussi l'agrandissement de l'École pratique de Commerce et d'Industrie ou encore la réalisation de la route de Sète à Agde²⁴.

Cependant, ce mandat va être complètement perturbé par l'élection législative de 1910 pour la troisième circonscription de Montpellier. A l'issue du premier tour, Molle obtient le meilleur résultat (5843), suivi par Salis (3507) et Taillan (2592). Contre toute attente, Taillan (membre du conseil municipal, l'un de ceux qui ont les faveurs des conservateurs) décide de se maintenir au second tour, ce qui entraîne le désistement de Salis. Il faut se souvenir que ce dernier est non seulement un ami d'Euzet mais c'est surtout celui à qui il doit son lancement et son appui constant dans la politique locale, dès 1877. Aussi le maire ne supporte-t-il pas ce qu'il considère comme une trahison et il exprime son point de vue dans une affiche qu'il fait apposer sur les murs de la ville : « Je n'ai pas cessé de déclarer que M. Taillan, nouveau venu dans la politique, commettait une mauvaise action en se posant dès les débuts en adversaire du vieux républicain Salis. Je disais que cette faute politique constituait en même temps un acte d'ingratitude, puisque c'est grâce au concours de Salis, comme aussi à l'appui de ce digne républicain, que nous sommes montés à la Mairie. Non seulement M. Taillan a méconnu mes conseils, mais encore il a permis que ses amis attaquent, avec une âpreté et une violence excessive l'honorable M. Salis. Au surplus, M. Taillan, arrivant troisième au premier tour du scrutin avec un très petit nombre de suffrages, avait pour devoir de se désister en faveur de Salis. La loyauté et la discipline républicaine l'exigeaient. » Il en conclut que les amis de Salis dont il est ne peuvent pas voter pour Taillan. Indirectement, cela revenait donc à favoriser Molle, son adversaire le plus acharné, qui fut élu²⁵ ! Evidemment, cette affiche fit l'effet d'une bombe, non seulement en ville mais d'abord au sein du conseil municipal : 27 conseillers municipaux votent un blâme contre le maire qui refuse de démissionner²⁶. *Le Commercial et Maritime de Cette* exprime la philosophie de cette affaire en écrivant : « Selon le point de vue auquel on se place, il est grand ou misérable ». A partir de là, le climat se dégrade au sein du conseil municipal et Taillan mène la contestation, ce qui ne déstabilise pas Euzet, comme le constate *Le Petit Méridional* : « M. Euzet donne l'impression d'une personne qui ne craint pas les incidents. Parfois, on dirait même qu'il veut les provoquer. Avec l'ardeur d'un jeune, soutenu, il est vrai, par les amis nombreux qui se trouvent dans la partie réservée au public, le maire tient tête à tous. » Tout est matière à obstruction après cet épisode : les critères d'avancement du personnel, le budget, les travaux à réaliser, etc. Arrivé

aux termes de son mandat, Euzet annonce qu'il ne se représente pas. Contre la liste d'Auguste Taillan, c'est la liste socialiste d'Auguste Laurens qui l'emporte. L'installation de la nouvelle municipalité se fait le 19 mai 1912, la séance étant ouverte par Euzet qui a tenu à procéder lui-même à l'installation de ses successeurs, un beau geste qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Le doyen d'âge, Maurel, déclare alors, en s'adressant à Euzet : « Monsieur le Maire, votre présence ici est pour nous très précieuse car elle indique qu'il y a quelque chose de changé dans la politique locale [...] Elle marque d'une façon indiscutable l'apaisement succédant aux anciens mouvements politiques qui furent si agités »²⁷. Le nouveau conseil municipal va, rapidement, établir un diagnostic sévère sur l'ancien conseil mais en montrant qu'Euzet a été bloqué par une majorité de conseillers municipaux, en particulier dans le domaine budgétaire. Et puis, il y eut la grande guerre. On pouvait croire que la carrière d'Euzet était, cette fois, définitivement terminée.

Sa seconde vie politique, de 1918 à 1931

Pourtant, la « seconde vie politique » d'Honoré Euzet commence en septembre 1918 mais par une histoire un peu rocambolesque. Le maire, Auguste Laurens, ayant très mal pris le fait que le préfet ait nommé à l'hospice un administrateur qui n'était pas celui qu'il avait proposé, envoie sa démission, suivie par celle de presque tous les conseillers municipaux. Comme Auguste Taillan, l'éternel opposant, refuse de démissionner, le préfet se voit dans l'obligation de procéder à la dissolution du conseil et de nommer une délégation temporaire jusqu'aux prochaines élections. Néanmoins, il essaye, auparavant, de faire changer d'avis les conseillers municipaux, mais en vain. Il se rapproche alors d'Honoré Euzet pour lui proposer de prendre la tête de cette délégation. Après avoir refusé, celui-ci finit par accepter, le préfet ayant fait plusieurs démarches, y compris à son propre domicile, à Sète. Cependant, le maire Laurens ayant appris la démarche du préfet, considère qu'il s'agit d'une manœuvre politicienne et veut l'empêcher. Il retire sa démission (qui n'avait pas encore été acceptée) et demande à ses conseillers municipaux de faire de même. Pendant cet épisode, le *Petit Méridional* a soutenu l'initiative du préfet et approuvé la nomination éventuelle d'Euzet : « un homme que certains peuvent ne pas approuver, mais dont tout le monde reconnaît les compétences administratives. Avec lui, on était certain que les intérêts cettois seraient gérés intelligemment. » Le journal ajoute : « C'est alors que se produisit le coup de théâtre. Nos élus avaient résisté à toutes les considérations d'intérêt général et local, ils ne purent rester indifférents à la nomination d'un administrateur capable de diriger, avec compétence, les services municipaux, de mettre un peu d'ordre dans le ravitaillement et de faire procéder à la réfection des égouts »²⁸. Honoré Euzet a résumé la situation et sa position dans une communication parue dans le *Petit Méridional* du 28 octobre 1918. Il souligne, au passage, que ses amis de la délégation et lui-même avaient accepté avec cette restriction que « nous refusions d'accepter l'allocation que la loi impose aux communes en faveur des délégués municipaux. » Il ne manque pas aussi





de critiquer Laurens car l'origine de la crise, dit-il vient de plus loin, quand le conseil municipal a supprimé le crédit consacré à la surveillance des enfants, à l'école publique. Dans cette affaire, les socialistes au pouvoir avaient touché une corde sensible et Honoré Euzet s'est engouffré dans la brèche. On peut aussi conclure là-dessus en constatant que sa réputation d'homme compétent pour gérer la mairie était intacte. Cette affaire dans laquelle les élus se sont empêtrés lui a permis de réapparaître au grand jour comme l'homme qu'il fallait pour redresser l'économie locale par une gestion efficace. Il faut dire aussi que les grandes figures du passé disparaissaient les unes après les autres. Après le décès de Molle, l'ancien maire et député, c'est au tour de Salis, également ancien maire et député. Laurens et Euzet se retrouvent dans le cortège funèbre. C'est vraiment la fin d'une époque²⁹. Fort de sa réputation, Honoré Euzet présente une liste aux élections municipales de décembre 1919, liste dite de Concentration républicaine et socialiste. Sa liste remporte tous les postes, loin devant celle de son « opposant favori », Auguste Taillan. C'est un triomphe et Laurens proclame les résultats puis installe les nouveaux élus, comme l'avait fait pour lui Euzet en 1912. C'est, dit-il, « une victoire républicaine dont vous avez le droit d'être fier. » Dans son discours d'investiture, Honoré Euzet déclare que de nombreuses difficultés seront à prévoir, résultant de l'état de guerre, ce qui implique de créer d'importantes ressources que l'on ne peut demander qu'à l'impôt. Il ne cache donc pas la vérité de la situation : « Il faut que tout le monde sache dès aujourd'hui que ces nouvelles charges sont inéluctables »³⁰. Le deuxième adjoint, le docteur Crémieux, s'adresse ensuite au nouveau maire : « Arrivé au crépuscule d'une vie si magnifiquement remplie, vous pouvez à présent avec une fierté légitime et un juste sentiment d'orgueil, jetant un regard en arrière, considérer le chemin parcouru. Vous avez, en effet, appelé à la vie administrative plusieurs générations de vos concitoyens. Ah ! certes, dans la vie tourmentée du militant du Parti républicain que vous avez vécue, vous avez semé sur votre route bien des ingrats ; mais du moins, vous pouvez avoir la très réelle satisfaction d'avoir su grouper autour de vous - malgré les heurts incessants et continuels inhérents à la vie politique - une phalange d'amis sincères et dévoués, dont la chaude affection vous a toujours consolé dans les moments de déboire et d'amertume qu'accompagnent les échecs injustifiés et l'irréalisation des succès les plus légitimement attendus. » C'est le même journal, dans le même numéro, qui décrit ainsi le nouveau maire : « M. Euzet qui porte son âge avec toujours la même allure juvénile et la même irréprochable élégance, a lu son discours simplement en renforçant un peu la voix aux passages essentiels ».

Euzet obtient le même succès à l'élection municipale de 1925. Face à sa liste « Union et concentration républicaine et socialiste », on retrouve encore une fois Auguste Taillan avec la liste dite « Concentration socialiste d'action économique et ouvrière » mais aussi la liste « Bloc ouvrier et paysan » (communiste). *L'Eclair* souligne que la liste Taillan a l'appui des conservateurs³¹. La liste Euzet l'emporte et le nouveau conseil, républicain et socialiste, réélit Honoré Euzet comme maire, ce qui est salué par

toute la presse nationale et locale qui souligne son âge, 81 ans (79 ans, en réalité). Même succès encore à l'élection municipale de 1929. Le *Petit Méridional* résume ainsi les résultats : « A Sète, la liste qui réunit toutes les tendances du Parti républicain, y compris les socialistes unifiés, arrive largement en tête. Au second tour, encore une fois, la liste Euzet est élue en entier »³².

Ces succès remportés en 1925 et 1929 signifient plusieurs choses. D'abord qu'il a su rallier autour de lui l'ensemble des forces républicaines, ensuite qu'il a répondu aux problèmes de la vie de tous les jours, les questions de la vie d'une cité, et, enfin, peut-être, qu'il a su donner un nouvel élan à sa ville. Pourtant, c'était loin d'être acquis car le contexte social de l'après-guerre était très perturbé, avec de nombreuses grèves. De fait, il a su négocier pour sauvegarder l'essentiel. Ainsi, en mai 1920, le port est bloqué par les dockers en grève. Il n'hésite pas à écrire à Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, pour lui demander d'autoriser les grévistes à décharger la farine du vapeur *Ingo*, denrée indispensable pour le ravitaillement des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. Jouhaux donne son accord, au grand dam de ceux qui auraient voulu faire protéger des travailleurs bénévoles par la troupe, comme à Nice³³. C'est encore la grève générale sur le port, en juin 1922. On empêche le déchargement et un groupe de 500 ouvriers grévistes se dirige vers la mairie. Euzet reçoit une délégation qui expose ses revendications, puis le groupe va à la Bourse du travail³⁴. Le lendemain, il se rend au Bassin du Midi où les ouvriers charbonniers et manutentionnaires grévistes ont été repoussés par la gendarmerie, alors qu'ils voulaient faire arrêter le travail à bord d'un vapeur. Euzet exhorte les manifestants au calme. Il leur annonce que des demandes vont être faites auprès des syndicats des patrons charbonniers et manutentionnaires, pour leur demander de faire de nouvelles propositions à leurs ouvriers³⁵. Ainsi voit-on un maire qui joue les intermédiaires entre les patrons, les ouvriers, les partis, les syndicats, les représentants du gouvernement et qui, manifestement, a la confiance des uns et des autres. Il n'hésite pas, pourtant, à dire non quand il estime que l'intérêt de Sète est en jeu. Par exemple, quand une délégation du groupe communiste lui demande l'autorisation de « donner un meeting » sur l'esplanade, il refuse compte tenu de la situation tendue dans la ville et les communistes ajournent leur projet³⁶. On comprend, dès lors, qu'il ait obtenu un tel succès aux élections municipales.

Autre conflit important dans lequel il montre son savoir-faire vis-à-vis de toutes les parties : la question des tramways électriques. En juillet 1920, le conseil municipal a décidé de repousser la subvention accordée à la compagnie des tramways. Du coup, la société a réduit le salaire journalier de ses employés, lesquels en représailles, se sont mis en grève. Or, à Sète comme ailleurs (Béziers, Marseille), ces compagnies exploitent à perte, malgré les augmentations de prix et le fait que les tramways circulent à plein. En fait, Honoré Euzet voulait accorder la subvention mais il n'a pas été suivi par son conseil. Lors d'une nouvelle séance, il représente la question en se plaçant du point de vue de l'intérêt de la ville³⁷ et, cette fois, le conseil le suit dans





sa majorité. En 1922, la question revient, toujours pour la subvention accordée par la ville, mais le débat est vif à propos du salaire des ouvriers, des instances judiciaires en cours et des travaux que la société devrait réaliser.

Dans cette période de l'après-guerre, quelques grands dossiers finissent par aboutir, malgré la situation économique et sociale difficile. Le plus important est, certainement, celui de la route de Sète à Agde, qui est inaugurée officiellement le 23 août 1927. A la cession d'octobre du Conseil général, un dernier crédit concernant cette route est adopté, afin de sécuriser la voie par des enrochements, à la traversée des graus. Il faut rappeler que ce dossier très ancien avait pu enfin se débloquent quand, en novembre 1922 puis en septembre 1923, le conseil municipal avait abandonné sa préférence du tracé en bordure de mer³⁸ pour adopter le tracé en bordure de l'étang³⁹. A cette occasion, Honoré Euzet déclare : « Comme en toutes choses, nous vous disons notre sentiment, c'est qu'il convient pour en finir, d'accepter loyalement le tracé Sud. En vous donnant ce conseil, je sacrifie mes préférences, cependant bien justifiées, pour le côté Nord, et je n'ai qu'une préoccupation unique, obtenir promptement une solution et faire cesser l'isolement de notre ville dont les intérêts souffrent depuis tant d'années ». Autre dossier débloquent, celui de l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie pour laquelle les plans et les devis des nouveaux locaux sont approuvés par le Conseil supérieur en 1922, la subvention de l'Etat étant répartie sur les exercices 1923 et 1924. Il faut encore rappeler des réalisations plus modestes mais ayant une forte signification symbolique, comme l'inauguration du monument aux morts, en 1923. C'est devant ce monument qu'Honoré Euzet « cria son horreur de la guerre ». Mais, finalement, pendant cette période de l'après-guerre, l'acte le plus marquant est certainement le changement de nom de la ville : Cette devient Sète.

Cette devient Sète (Photo 6)

C'est dans sa séance du 27 août 1927 que le conseil municipal vote, à l'unanimité, la nouvelle orthographe de Sète proposée par son maire⁴⁰ ; le 8 octobre 1927, le conseil général de l'Hérault adopte la proposition de sa commission de changer l'orthographe de Cette qui deviendrait Sète, conformément au vœu des édiles de la ville ; l'arrêté ministériel paru au Journal officiel du 20 janvier 1928 rend la modification définitive. Honoré Euzet ne s'est pas étendu sur les raisons de sa proposition, sauf à dire qu'elle « aura l'avantage d'être plus logique, plus rationnelle, tout en rappelant l'origine et le passé de notre chère Cité. » Une orthographe plus logique donc qu'un simple adjectif démonstratif (cette) mais, surtout, un nom qui renvoie aux racines historiques les plus anciennes de la ville : « le peuple qui vint s'établir sur notre territoire méditerranéen donna le nom de Settim au nom de Cette, parce qu'on l'aperçoit de loin dans la mer, couronné d'une forêt de pins. » Il rappelle ensuite les différentes altérations du nom jusqu'à la tentative avortée du conseil général de la ville de prendre le nom de Sète, le 23 octobre 1793. Ainsi, ces arguments « généalogiques » renvoient plus loin que la création du port, en 1666. Ils inscrivent la Cité dans une beaucoup plus longue période, le conseil municipal

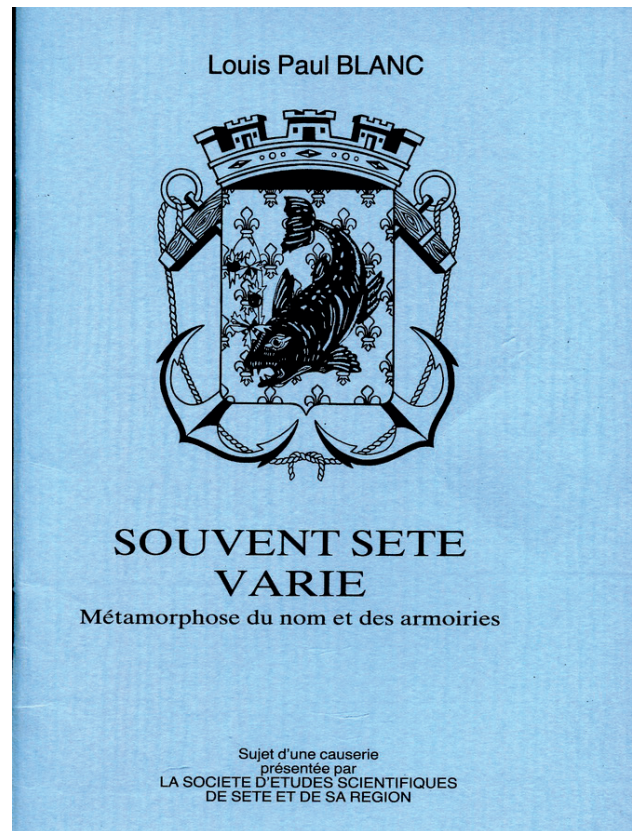


Photo 6. La couverture d'une brochure de Louis Paul Blanc, en 1988 (causerie sur l'évolution du nom et des armoiries de Sète)

et son maire étant simplement aux avant-gardes de cette histoire venant du fond des âges.

On ne peut, ici, reprendre toute la gestion quotidienne de la municipalité mais seulement rappeler ce qu'indiquait le *Petit Méridional* du 21 juin 1928, à propos de la mairie et de la chambre de commerce : « Pendant que la municipalité, sous l'impulsion de son vénéré maire, M. Honoré Euzet, travaillait à un meilleur aménagement de la cité, la chambre de commerce améliorait - ou pourrait dire plus exactement créait - l'outillage du port, entamant la réalisation de son plan d'extension vers l'étang ». C'est pour le travail accompli comme maire de Sète qu'il est promu officier de la Légion d'honneur, par décret du 20 février 1922 (il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 1^{er} août 1901, en qualité de conseiller général de l'Hérault). *L'Eclair*, le journal conservateur et le *Petit Méridional*, le journal radical, donnent l'information de la même manière, le 22 février, avec des adjectifs élogieux, « capacités indiscutables, réelle compétence, dévouement à la chose publique », etc. C'est encore dans un article concernant la Faculté de médecine de Montpellier que l'on peut lire : « On doit à M. Euzet toute la série d'améliorations urbaines dont Cette est justement fière : la ville, le port, les intérêts matériels et moraux. Les services d'enseignement ont été et sont une des préoccupations constantes de M. Euzet. Le doyen Sabatier a été puissamment aidé par lui pour le développement de la Station de Zoologie Maritime de Cette »⁴¹. (Photo 7)

Evidemment, c'est au moment de son décès que l'on se rend compte combien il a su s'imposer au-delà des clivages politiques et partisans. Les obsèques sont imposantes, le





Photo 7. La station zoologique de Sète (coll. privée)

cortège est immense, l'assistance également, des Jeunesses laïques aux prêtres de toutes les paroisses, des syndicats professionnels aux groupements sportifs, des radicaux aux socialistes, des mutualistes aux enseignants, des militaires aux fonctionnaires, des journalistes aux représentants du monde commercial, industriel et maritime, etc. Au cimetière marin, le curé-doyen Escande prend la parole en soulignant ce qui a inspiré toute la vie d'Honoré Euzet : « homme de liberté et de tolérance, il a été aussi un homme de loyauté. Cela n'est pas étonnant. Il avait, dans sa nature, quelque chose d'autoritaire et d'indépendant. Esprit très cultivé, lisant non pas les petits livres ou les petits romans à la mode, mais des ouvrages de premier plan, les grandes revues, telles que la Revue des Deux-Mondes, rompu à toutes les nuances du droit administratif et des questions sociales, il se forgeait ses propres idées, sa propre conduite »⁴². Quant aux discours officiels, on peut retenir celui de Jean Prats, le président de la Chambre de commerce, disant, notamment, que le défunt a voulu passionnément être le chef de la Cité. Ou encore, qu'il voulut n'être que le maire de Sète, mais il le fut dans le sens le plus pur, le plus élevé. Citons encore quelques mots du docteur Crémieux, son premier adjoint : « Aucun de ses adversaires politiques - car des ennemis cet homme de bien n'en avait pas - n'osa effleurer sa probité, sa droiture et son honnêteté. Il était un de ces hommes dévoués à la chose publique. C'est pourquoi, son administration fut toujours empreinte de la plus grande sollicitude pour les malheureux, pour les faibles, pour les opprimés ». Ou encore cet aspect méconnu de ses goûts par le député Salette, qui a mis en exergue « son penchant naturel vers les productions littéraires et scientifiques ». **(Photo 8)**



Photo 8. Le mausolée d'Honoré Euzet et de sa famille, au cimetière marin (photo J.C.E., le 9 mai 2011)





Mais la vie suit son cours et, le 22 mars 1931, Gaston Escarguel est élu maire par le nouveau conseil municipal, par 17 voix contre 13 à son seul concurrent, le docteur Crémieux. Le nouveau maire est un avocat, adhérent de la SFIO, à peine âgé de 28 ans.

Conclusion sur la vie politique d'Honoré Euzet

A l'issue de ces deux articles sur Honoré Euzet, peut-on mieux comprendre qui fut cet homme et ce qu'il a apporté à sa ville ? Evidemment, il fut d'abord et avant tout une personnalité politique désirant ardemment diriger la cité de Sète. Pour s'en convaincre, il suffit de résumer son parcours institutionnel. Conseiller municipal en 1872 (avec le maire Michel), en 1878 (avec le maire Espitalier), 2^{ème} adjoint de 1884 à 1888 (avec le maire Peyret), redevenu simple conseiller municipal de 1888 à 1892 (avec le maire Aussenac) puis quelques jours en 1894 (avec le maire Scheydt), il devient maire, pour la première fois, en 1895 et sera à nouveau maire de 1896 à 1900, de 1900 à 1902, de 1908 à 1912, de 1919 à 1925, de 1925 à 1929 et, enfin, de 1929 à 1931, année où il décède, alors qu'il est toujours le premier magistrat de la commune. A ces fonctions municipales, il faut encore ajouter celles de conseiller d'arrondissement de 1877 à 1882 et de conseiller général du canton de Sète de 1898 à 1904. Une très longue carrière donc, d'autant qu'il ne faut pas oublier qu'il fut secrétaire du comité Jules Simon aux élections législatives de 1868 puis secrétaire du comité « antiplébiscitaire » de 1870, déjà retenu parmi les républicains susceptibles d'être sur la liste des conseillers municipaux, en 1870 et puis, encore, secrétaire du comité de résistance de l'Ordre Moral. Un tel palmarès impressionne mais pose question. En effet, comment a-t-il réussi à grimper dans la hiérarchie radicale et radical-socialiste sans être franc-maçon, à une époque où tous les responsables radicaux importants étaient membres de loges maçonniques (comme le maire puis député Salis ou le maire Espitalier, par exemple) ? Si, en 1902, les conservateurs ont appelé à voter contre « le franc-maçon Euzet »⁴³, ils ont continué à appeler à voter contre lui en 1904 mais, cette fois, parce qu'il était « l'allié des loges maçonniques »⁴⁴ et, finalement, pour affirmer, en 1908, qu'il n'était pas franc-maçon et que l'on pouvait donc voter pour lui⁴⁵. Seul, Molle, le maire battu par Euzet en 1908 a écrit qu'il avait été franc-maçon mais on sait qu'entre les deux hommes, les critiques ont été virulentes, avant, pendant et après l'élection de 1908. Manifestement, l'argument de l'appartenance à la franc-maçonnerie était utilisé par les conservateurs comme par les socialistes quand il s'agissait de gagner des voix sur un adversaire supposé pactiser avec des libéraux. Bref, il semble bien qu'Euzet l'intransigent, le radical, le radical-socialiste, le socialiste ou le modéré - véritable caméléon politique - soit toujours resté le même homme, républicain et indépendant d'esprit. Fils d'un tonnelier devenu négociant en vins, il créa sa propre entreprise dès 1870 comme courtier en grains et fourrage et il conserva cette activité commerciale qui lui permit d'assurer son indépendance financière. Lui-même a rappelé (en 1911) qu'il avait abandonné volontairement ses frais de représentation à la commune

et qu'il payait de ses deniers ses courses aux loueurs de voitures⁴⁶. Surtout, il n'hésita pas à démissionner plusieurs fois du conseil municipal quand il estimait que l'action politique ne correspondait plus aux principes qu'il défendait et ce, dès son premier mandat, en 1872 (bien que les relevés de sa carrière, établis ultérieurement, aient soigneusement occulté cette démission, annonciatrice des suivantes). Cette indépendance d'esprit a favorisé des liens d'amitié et de fidélité, qui ont transcendé les clivages politiques. Ainsi, c'est probablement grâce à Salis qu'il fut désigné comme le seul candidat républicain à la fonction de conseiller d'arrondissement en 1877 et il conserva un lien spécial avec lui, malgré des périodes de divergences (en 1882, notamment) qui, d'ailleurs, n'ont jamais entraîné de tensions personnelles entre les deux hommes. C'est pourquoi il s'opposa à son conseiller municipal, Taillan, qui voulait devenir député à la place de Salis (en 1910), ce qui a entraîné beaucoup de perturbations et de blocages au sein de l'assemblée municipale. Indirectement, cela l'a amené à soutenir Molle, son ennemi irréductible de la veille. Beaucoup n'ont pas compris le geste. Cette indépendance d'esprit a aussi été marquée nettement quand, en 1892, il a décidé d'arrêter sa participation au *Socialisme Cettois*, parce que ce journal lui attribuait des attaques contre des adversaires politiques mais qui, pour autant, étaient des amis personnels⁴⁷. C'est là que l'on se rend compte que son cercle de fidèles était d'abord Cettois, avant d'être radical, socialiste ou même républicain. Cet esprit de tolérance a été souligné par Escande, le curé doyen de Saint-Louis, en 1931, au moment de ses obsèques, au cimetière marin de Sète. On peut aussi estimer que ses activités hors du champ politique ont dû lui gagner des amitiés et des relations qu'il n'aurait pas acquises autrement. Ainsi, propriétaire de la « villa Joyeuse » avec son frère Joseph, leur jardinier faisait les beaux jours des concours horticoles de la ville, ce qui a d'ailleurs permis à ses opposants politiques de le traiter de châtelain (à partir de 1900). De même était-il un amateur des promenades dans la campagne (on imagine les rencontres avec ses concitoyens) et surtout un chasseur qui a multiplié les vœux concernant la chasse au Conseil général et qui n'a pas hésité à prendre la plume pour s'opposer à l'interdiction de la chasse en dehors des zones de guerre, en 1915⁴⁸. Un autre aspect de sa personnalité nous ramène à sa passion pour sa ville. Il a voulu embellir Sète et, pas forcément, par de grandes réalisations architecturales. On s'en aperçoit, quand, en 1901, il entreprend de vendre des terrains de la Corniche, loués par la commune, sur lesquels il y a de pauvres cabanes appartenant à des ouvriers. Ses opposants au conseil municipal qu'il préside ne manquent pas de souligner que c'est contraire à la classe ouvrière. A cela, il répond qu'il se préoccupe de l'embellissement de la ville. Il développe des arguments esthétiques là où ses opposants parlent en socialistes⁴⁹. Mais, évidemment, quand on parle d'embellissement, c'est surtout au théâtre que l'on pense car c'est, probablement, la marque la plus forte qu'il ait laissée à Sète. **(Photo 9)**

Pendant tous les conseils municipaux auxquels il a participé avant d'être maire, il s'est opposé à la construction d'un nouveau théâtre, provisoire ou définitif, pour des raisons diverses mais, le plus souvent,



Cette, le



Photo 9. Le théâtre municipal (coll. privée)

financières. Or, dès son accession au poste de maire, il a lancé le chantier du théâtre de l'avenue Victor Hugo. Pour éviter un refus de la tutelle, il a volontairement minimisé les coûts qui ont véritablement explosé, ce qui lui a été vivement reproché. Pour arriver à ses fins, il a fait des virements dans son budget, ce qui était à la limite de la légalité. En fait, tous les moyens ont été bons pour faire de « son théâtre » une œuvre d'art exceptionnelle. Les contemporains ont surtout souligné le coût exorbitant et c'est son successeur à la mairie, Molle, qui a terminé les travaux et inauguré le bâtiment, en 1904⁵⁰. Pour la petite histoire, c'est pendant la rénovation récente du théâtre (2011-2013) que l'on a retrouvé au plafond du foyer, le nom d'Honoré Euzet, maire de Sète, dans un écusson qui avait été anciennement badigeonné pour le dissimuler, écusson placé face à celui d'Antoine Gour, architecte du théâtre. On pense aux pharaons de l'Égypte ancienne qui faisaient marteler les cartouches portant les noms de leurs prédécesseurs, afin que leur gloire passée ne fasse pas de l'ombre à leur gloire présente...⁵¹ Quoiqu'il en soit, il est clair qu'Euzet a voulu que ce théâtre soit remarquable dans sa forme architecturale et fonctionnelle et il a réussi. Pour autant, beaucoup d'autres réalisations importantes sont à son actif, directement, comme les tramways, l'École pratique, l'Hôtel des Postes ou l'aménagement de la captation des eaux de l'Issanka, mais aussi, indirectement, grâce à son influence et à son réseau, comme la station zoologique, l'usine du Creusot ou encore la route de Sète à Agde (souvent des projets à long terme qui ont traversé des majorités municipales différentes). Evidemment, on pense aussi à la création de la Bourse du Travail qui lui a fait perdre l'élection de 1902 car il s'est entêté sur

la question du règlement intérieur et de l'élection du secrétaire général, alors que les syndicats voulaient l'autonomie complète. C'est la preuve la plus flagrante d'un autoritarisme qui a été souligné du début à la fin de sa carrière, mais surtout avant 1914. Ce défaut majeur de sa cuirasse s'est amoindri par la suite dans la mesure où, après la guerre, l'Union Sacrée a permis de réunir autour de lui des républicains venus de divers horizons, les conservateurs ayant alors mieux admis la République. Il faut dire aussi qu'Euzet « le laïcisateur » a mis une sourdine à son anticléricalisme. C'est ce que le curé-doyen a voulu mettre en avant en 1931 quand il a rappelé qu'il avait traité avec respect et bienveillance les Filles de la Charité et que c'est grâce à lui que Sète a pu conserver les Petites Sœurs de l'Assomption. Manifestement, le maire de 1919 est apparu plus rassembleur et son côté d'excellent administrateur l'a emporté définitivement. Maintenant, si l'on veut considérer l'efficacité de ses différents mandats municipaux, il faut bien constater que la période la plus innovante ne dépasse pas 1900-1901. Son mandat de 1908 à 1912 a été sérieusement handicapé par ses opposants, à l'intérieur de son propre conseil municipal, Taillan en tête. Il a su, sagement, laisser la place en 1912 mais s'il a repris haut la main le poste en 1919, c'est pour retrouver une cité appauvrie, qui avait de sérieux problèmes de ravitaillement et dans un contexte social très conflictuel. Finalement, en plus du théâtre, c'est le changement de nom de la ville, de Cette à Sète, (en 1927) qui reste sa marque la plus évidente et il ne faut pas oublier que, la même année (dans la même séance), le conseil municipal a décidé de donner son nom à la rue qui, jusque-là s'appelait la rue Nationale, au cœur même de la cité. On peut dire que c'est là le couronnement



de sa carrière qui marque un prestige local inégalé et, aujourd'hui, on peut toujours méditer sur son destin, au jardin du Château d'eau, devant son buste réalisé par le sculpteur Roussel, en 1924⁵². (Photo 10)

Epilogue

En 1908, le maire battu, Jean Joseph Molle, écrit à Honoré Euzet, le maire vainqueur, une lettre ouverte que l'on peut, maintenant, apprécier à l'aune du destin des deux hommes : « Connaissez-vous la prestigieuse eau-forte de Rembrandt représentant le vieux Diogène assis au bord d'une route, tandis que, vers le deuxième plan de droite, un jeune homme cueille à un pommier des fruits qu'une servante reçoit dans les plis de sa jupe ? Diogène est vieux, très vieux, les reins cassés, le front strié de rides, les yeux flétris et les mains bossuées de grosses veines ; le jeune homme, lui, respire la jeunesse et la douce vision de meilleurs espoirs. Du côté du vieillard, le ciel est sombre et nuageux, tandis que sur la droite, faisant saillie à la belle harmonie du groupe des jeunes, l'horizon se colore de teintes vives et de vols d'oiseaux. Cette œuvre du grand

peintre est l'image exacte de notre situation. Parvenu à la fin de votre carrière, brisé par une vie consacrée à la chose publique, vous êtes le vieillard qui, sous le poids du passé lourd d'orages, se courbe, triste et aigri ; tout le regret de la jeunesse morte endeuille votre regard, et vers moi, qui en suis tout juste à ma trente-deuxième année, vous levez vos yeux emplis de cette haine jalouse qui monte des vieillesse, lorsqu'elles songent à l'irréversible fuite du temps qu'elles ne vivront plus. Vous me dites, avec les dents serrées, que je vous trouverai partout et toujours devant moi. Mais, mon cher Monsieur, vous oubliez la différence de notre âge ; vous oubliez que lorsque l'avenir s'ouvre à peine pour moi, vous en êtes, vous, à parler de vos troisièmes jeunesse. Hélas ! Contre cela, toutes les puissances sont vaines, toutes les haines sans effet. Au lieu de grimacer vous-même, comme vous le faites, vous devriez, arrivé au but ultime de votre carrière, chercher au contraire à vous parer de cette sérénité qui donne au visage de ceux qui ont vécu longtemps cette pure noblesse inspiratrice du respect »⁵³... Molle (député dès 1910) est mort en 1918, juste avant qu'Euzet n'entame la poursuite de sa carrière politique qui allait durer jusqu'en 1931 ! ■



Photo 10. Buste d'Honoré Euzet (profil), au jardin du Château d'Eau (photo J.C.E., le 26 septembre) 2017)





Sources

Journaux :

1/ En ligne sur le site de la région Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées : Le Courrier de l'Aude (CA), L'Eclair (EC), Le Journal de Cette (JC), La vie Montpelliéraine et régionale (LV), le Publicateur de Béziers (PB), Le Petit Méridional (PM) ;

2/ En ligne sur le site Rosalis de la bibliothèque numérique de Toulouse : L'Express du Midi (EM), Le Midi Socialiste (MS) ;

3/ En ligne sur Gallica, site de la BnF : Le Radical (LRA) ;

4/ Aux Archives départementales de l'Hérault (ADH) : Le Commercial et Maritime de Cette (LC), Le Rappel (LR), L'Information Méridionale (IM)

NOTES

1. Etudes Héraultaises n° 48, 2017
2. PM 23 décembre 1895
3. PM 2 février 1910
4. IM 9 décembre 1919
5. PM 5 et 16 mai 1896
6. PM 8 mai 1900, EC 8 et 14 mai 1900
7. PM 28 janvier 1901, EC 25 janvier 1901
8. EC 29 décembre 1901
9. Chambre de commerce de Cette, *Le port de Cette*, p. 25, Lyon, 1918 et Passaqui, Jean-Philippe, *La stratégie des Schneider*, Presses Universitaires de Rennes, 2006
10. Délibérations du Conseil général 23 août 1901
11. Affiche 4M 1108 (ADH), PM 1^{er} août 1898
12. EC 2 septembre 1898
13. Calvet, Louis, « La station zoologique de Cette », p. 17, *Travaux de l'Institut de zoologie de l'Université de Montpellier*, 1905
14. PM 15 avril 1900 et Cohendy, Emile, *Ecoles pratiques de commerce et d'industrie*, Edition électronique de l'Institut Français de l'Education, et dossier aux AM de Sète : BH 1726
15. PM 28 octobre 1901, 10 et 18 novembre 1901, 1^{er}, 5 et 8 janvier 1902 ; Sagnes, Jean, *Histoire de Sète*, p. 245, Privat, 1987 et rééditions ; EC 17 novembre 1901, 29 décembre 1901, 6 janvier 1902.
16. PM et EC 28 janvier 1902
17. PM 8 février 1902 ; dossier aux AM de Sète : BH 617
18. EC 23, 24 et 26 janvier 1902
19. PM 21 mai 1896
20. EC 11 et 25 mai 1908, EM 14 et 25 mai 1908
21. PM 16 et 19 juin 1908, EM 15, 16 et 21 juin 1908
22. PM 1^{er}, 3 et 7 juin 1904, CA 24 mai et 10 juin 1904, EC 12 et 19 septembre, 11 octobre et 21 décembre 1904
23. EC 28 septembre 1908
24. PM 2 février 1910
25. LC 7 mai 1910, PM 6, 8 et 10 mai 1910
26. LC 12 mai 1910, LR 17 juin 1910
27. JC 21 mai 1912
28. PM 17 octobre 1918
29. PM 20 novembre 1919
30. IM 9 décembre 1919
31. EC 4 mai 1925
32. PM 9 mai 1929
33. LRA 15 mai 1920, IM 15 mai 1920
34. EC 11 juin 1922
35. MS 13 juin 1922
36. MS 18 juin 1922
37. PB 20 août 1920
38. EC 25 novembre 1922
39. PM 29 septembre 1923
40. PM 29 août 1927
41. PM 23 février 1922
42. IM 23 février 1931
43. EC 2 février 1902
44. EC 1^{er} mai 1904
45. JC 12 et 13 mai 1912
46. EC 29 janvier 1911
47. JC 14 septembre 1892
48. JC 15 août 1915
49. EC 27 octobre 1901
50. JC 8 et 15 novembre 1902, EC 15 novembre 1902 et 9 avril 1904, LV 3 avril 1904
51. « L'histoire du théâtre », site de « Thau Agglo » : thau-agglo.fr
52. LV 17 mai 1924
53. PM 5 octobre 1908

Année de parution : 2018

AU SOMMAIRE DU VOLUME 2018 n° 50



Arts et culture

Stéphan Perreau, Antoine, Guillaume et Jean Ranc, « peintres de Montpellier » Nouveaux documents inédits.

Marie-José Guigou & Christine Marcadier, Sur les traces des tripots et jeux de paume de Montpellier.

Christian Roche, Paul Vigné d'Octon, le romancier.

Laurence Serra & Carole Briffaud, Du muscat dans les bouteilles ! De la frontignane à la torsadée.

Dossier :

« Seigneuries et communautés villageoises au Moyen-Âge »

Pierre-Joan Bernard, Les premiers Clermont seigneurs de Paulhan d'après des chartes inédites des Templiers de Pézenas.

Shinya Mukai, La crise politique de la seigneurie à la fin du Moyen Âge : l'exemple de Sérignan au XIV^e siècle.

Pierre Casado, Les villages fortifiés autour du Pic-Saint-Loup, et la construction du rempart de Viols le Fort.

Histoire

Julien Duvaux, Les archives des Consuls de mer et de la Bourse commune des marchands de Montpellier : un fonds passionnant pour l'histoire économique de la ville.

Jean-Claude Euzet, Honoré Euzet, maire de Sète et homme de pouvoir (1895-1931).

Rafaël Hyacinthe, Jules Georges Euzière (1882-1971), clinicien, doyen et homme de son siècle.

Yves Guillauma, Le Bulletin du Commissariat de la République : L'information officielle à Montpellier et dans le Languedoc-Roussillon (11 septembre 1944 – 30 mars 1946).

Notes et Comptes rendus (n° 50)

Jean Sagnes, À propos de Paul Vigné d'Octon (1859-1943).

Guy Laurans, Histoire et mémoire. Sur quelques publications récentes :

- **Amalvi Christian** (dir), *Ombres et lumières du Sud de la France. Les lieux de mémoire du Midi*, Les Indes savantes, 2016, 2 vol. 360 et 527 pages.
- **Triomphe Pierre**, *1815, La Terreur blanche*, Privat, 2017, 470 pages.
- **Felici Isabelle** (dir), *Sur Brassens et autres « enfants » d'Italiens*, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2017, 259 pages.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

